

Entretien avec Colette BELLET

Déléguée régionale de l'UDES en PACA / Corse

Une nouvelle perspective s'ouvre pour l'UDES, avec le renouvellement des délégations régionales. Garants de la promotion, du positionnement et des missions de l'UDES sur le territoire, les délégués régionaux ont pour missions d'assurer la représentation et la défense de l'Union et de ses intérêts en région auprès des pouvoirs publics et des représentants institutionnels locaux. Présentation de Colette BELLET, déléguée régionale de l'UDES en Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse, les enseignements de son précédent mandat, ses grandes priorités et les grands enjeux de l'ESS.

Quels sont les enseignements que vous reprenez de votre mandat 2020 - 2022 en tant que déléguée régionale à l'UDES ?

Il est essentiel de partager avec les acteurs de l'ESS et de construire ensemble les coopérations régionales qui donnent une vision globale de l'ESS sur le territoire. Cela permet d'offrir une alternative sociétale et économique où chaque citoyen a sa place. Notre enjeu était de bien définir notre périmètre d'action.

Notre capacité à coopérer avec les autres acteurs nous a permis de poser les actes des valeurs défendues, et de rendre visible nos objectifs de transition de l'économie.

La création d'une synergie d'engagement et d'action pour porter la représentation de l'Union en région a été possible avec le soutien et l'engagement des mandataires régionaux des adhérents nationaux de l'Union.

Quelles sont les raisons qui vous ont motivé à renouveler votre mandat ?

L'ESS est le levier fort dans l'accompagnement de l'évolution de la société qui est en pleine transition. Chaque acteur de l'ESS agit depuis longtemps parfois, mais en 2022, après la période Covid, sa résilience est mise en lumière.

Il m'était aussi important de continuer les actions engagées qui avaient demandé un travail de mobilisation, de reconnaissance sur le territoire :



« Notre capacité à coopérer avec les acteurs nous a permis [...] de rendre visible nos objectifs de transition de l'économie. »

• la coopération avec les acteurs locaux, tels la Chambre Régionale de l'ESS, l'Union régionale des SCOP et SCIC, le Mouvement Associatif,...

- le renforcement des relations avec les partenaires sociaux du territoire, au sein de l'ERDS mais aussi avec les services déconcentrés de l'Etat et les services de la Région ;
- la continuité des projets spécifiques au territoire tels que la qualité de vie au travail, l'attractivité des métiers du care, l'économie circulaire, ...

La déléguée régionale ne peut pas porter seule autant de sujets ou de sollicitations, c'est au sein de la délégation de l'UDES PACA / Corse que les ressources sont sollicitées pour incarner les employeurs engagés que nous sommes.

Je les remercie pour m'avoir renouvelé leur confiance et pour leur engagement.

Quelles sont les grandes priorités de votre mandat dans votre région ?

Les principaux enjeux sont de mener à bien les projets engagés par l'UDES tel que le projet « Transitions 2025 » ou encore l'Appel des employeurs engagés.

Pour ce faire, nous trouverons les moyens financiers de notre fonctionnement qui permettent d'assurer une permanence d'actions et de suivi.

Les employeurs de l'ESS du territoire sont des employeurs engagés au-delà de leurs obligations contractuelles et nous nous attacherons à le démontrer au travers des 4 grands axes :

- **la réalisation du contrat d'étude prospective** et de la déclinaison d'actions qui viendront répondre à ses préconisations ;
- **le développement du dialogue social territorial** qui verra l'émergence d'expérimentations locales coconstruites avec les organisations syndicales de salariés ;
- **le renforcement de notre présence au sein des différentes instances paritaires** liées à la santé, la prévention et la sécurité sociale ;
- **la contribution à la réflexion des politiques publiques régionales** en matière de formation et d'emploi.